

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 61 (1988)

**Heft:** 11-12

**Artikel:** Théâtre Kléber-Méleau (Renens)

**Autor:** Delamuraz, Jean-Pascal

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-128926>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## THÉÂTRE KLÉBER-MÉLEAU (RENEENS)

En 1978, la commune de Lausanne mettait à la disposition de Philippe Mentha un ancien atelier de l'usine à gaz qui fut transformé avec de modestes moyens (25 000 fr.), mais qui permit à une troupe théâtrale enthousiaste de présenter un programme respectable devant un public remplissant parfois la salle de 250 à 350 places. Il est intéressant de lire ce qu'en disait à l'époque M. Jean-Pascal Delamuraz, alors syndic de Lausanne.

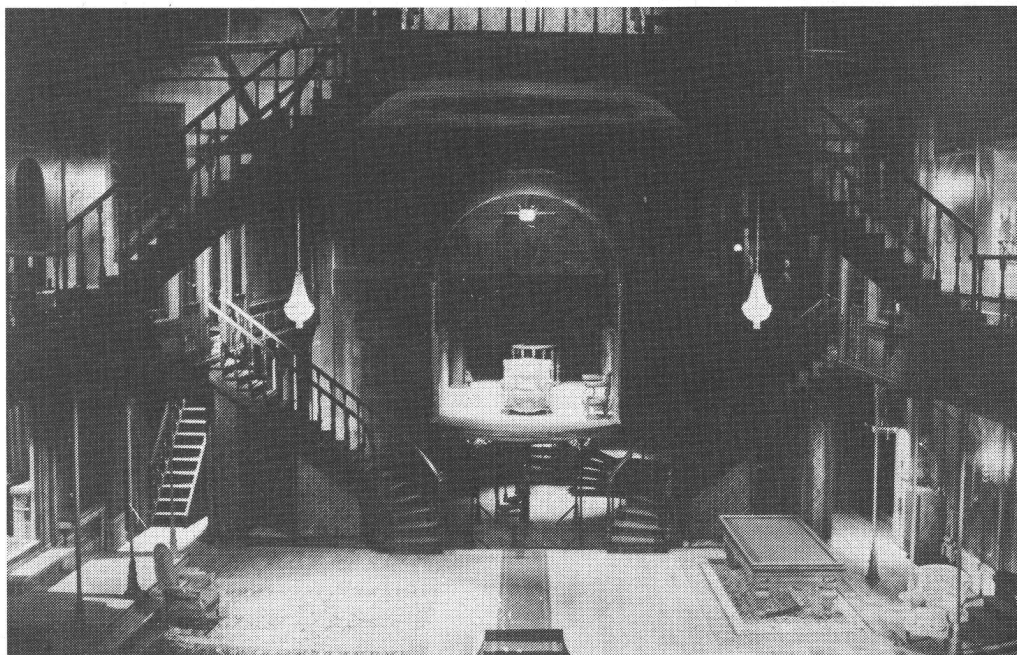


Photo du décor *La Maison d'Os* de Roland Dubillard (1981).

(Décor: Jean-Marc Stehlé/Photo: Denis Roch.)



Théâtre Kléber-Méleau. Vue de la façade nord.

(Photo: Michel Jaques.)

Le théâtre, jamais, ne sera figé dans des structures rigides et solennelles.

On tuerait le théâtre à vouloir l'enfermer, une fois pour toutes, dans des corsets réglementaires immuables, fruits du patient labeur de ronds-de-cuir appliqués.

Le théâtre est vie et création.

Sans doute, sa situation matérielle, de plus en plus conditionnée par le subventionnement public, doit-elle être contrôlée au même titre que toutes les entreprises humaines soutenues par l'argent des contribuables. Mais, pour l'essentiel, que le théâtre vive, crée, joue, se façonne dans la *liberté*.

C'est dans cet esprit que la Municipalité a compris l'aventure théâtrale lausannoise.

Et si elle a dû éviter le saupoudrage de son aide matérielle au théâtre — ce qui l'a conduite à concentrer certaines activités au CDL —, elle a jugé que la remise à Philippe Mentha du bâtiment des ci-devant gaziers à Malley ne contredisait pas cette politique. Car il faut bien préciser que la Municipalité a limité ses générosités, en l'occurrence, à la fourniture du lieu d'expression de Philippe Mentha.

Parce qu'il y a place, en notre ville, pour une démarche indépendante de l'« officialité ».

Le succès sera, j'en suis sûr, le prix de l'entreprise de Philippe Mentha.

Jean-Pascal Delamuraz,  
syndic de Lausanne

Lausanne, le 8 décembre 1978.